

Communiqué de presse

Livraison et inauguration des 29 et 42 logements rue de Villeparisis à Mitry Mory



42 Logements



29 Logements

Après 14 mois de travaux réalisés par la société Ballestrero, les 42 logements et les 29 logements situés respectivement au 35 rue de Villeparisis et au 16-18 rue de Villeparisis, ont été inaugurés mardi 1er février 2011, en présence de Maud Tallet, Présidente de l'OPH 77, Corinne Dupont, Maire de Mitry Mory, Jean-Pierre Bontoux, Conseiller Général du canton de Mitry Mory et des locataires du parc Corbrion.

Ces constructions s'inscrivent dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Mitry Mory** au titre de la reconstitution de l'offre locative de l'OPH 77. Il s'agit de la reconstruction de la cité Corbrion comprenant 256 logements destinés à être détruits puis reconstruits sur le parc existant. Ce projet est mené en étroite collaboration avec la ville de Mitry Mory.

Ces 2 bâtiments sont situés à proximité immédiate des transports, de la plupart des commerces, des services et administrations présentes dans la ville.

Typologie des logements :

- 3 appartements T1
- 13 appartements T2
- 15 appartements T3
- 7 appartements T4
- 2 appartements T5
- 2 appartements T6

Dates prévisionnelles :

- Durée des travaux : 14 mois

Elles proposent à la fois une mixité sociale à l'échelle humaine et des conditions environnementales de haute qualité grâce à leurs labels Qualitel HPE 2005, H&E Profil D. L'ensemble des logements est adapté aux personnes à mobilité réduite et des locaux pour les vides-ordures ménagères dimensionnés sont également proposés pour la collecte sélective.

42 logements rue de Villeparisis

Ce bâtiment R+3+C se développe en L sur l'arrière de la parcelle dans laquelle un espace boisé appartenant à la ville a été préservé.

L'architecture classique propose des façades enduites et une toiture en tuiles. L'orientation du bâtiment Est/Ouest va ainsi permettre, pour chaque logement, de profiter pleinement de la lumière naturelle tout au long de la journée.

Financement de l'opération - Coût total : 5 442 796 € TTC

- Conseil Régional d'Ile de France : 482 736 Euros
- État : 869 727 Euros
- Prêts CDC : PLUS⁽¹⁾, PLAI⁽²⁾ : 3 997 390 Euros
- GRDF : 7534 Euros
- Fonds propres à l'OPH 77 : 85 409 Euros

Prestataires :

- Architecte de conception : Atrium Cité - Paris
- Bureau d'étude chargé des travaux : CET Ingénierie
- Entreprise en charge des travaux de construction : Ballestrero



29 logements rue de Villeparisis

Ce bâtiment R+3 sur la rue de Villeparisis et R+2 sur la rue Estienne D'orves, est accessible par 3 escaliers à l'air libre qui desservent 3 plots de logements à chaque étage.

Deux logements sont accessibles directement par un palier coursive. Un coeur d'îlot est aménagé avec un parking et des jardins privatifs.

L'architecture classique propose des façades enduites de couleur claires et habillées de claustras de bois.

Dans les logements les formes verticales ont été préférées pour le respect de la tradition locale et les pièces des séjours reçoivent des baies plus importantes pour bénéficier d'un bon apport de lumière naturelle. Les logements situés en étages bénéficient de loggias tandis que ceux en rez-de-chaussée sont dotés de jardins privatifs.

Typologie des logements

- 3 appartements T1
- 6 appartements T2
- 8 appartements T3
- 6 appartements T4
- 5 appartements T5
- 1 appartement T6

Prestataires

- Architecte : François Jestaz Architecte - Fontainebleau
- Economiste : Patrick KLÉCHA - Fontainebleau
- Entreprise en charge des travaux de construction : Ballestrero

Dates prévisionnelles

- Durée des travaux : 14 mois

Financement de l'opération - Coût total : 4 011 717 € TTC

- Ville de Mitry Mory : 355 300 Euros
- Conseil Régional d'Île de France : 319 051 Euros
- Conseil Général de Seine et Marne : 177 849 Euros
- État : 578 524 Euros
- GRDF : 5202 Euros
- Prêts CDC : 2 451 807 Euros
- Fonds propres de l'OPH 77 : 123 984 Euros



29 logements, 16-18 rue de Villeparisis





A propos de l'OPH 77 :

L'office public de l'habitat (OPH 77) est un organisme associé du Conseil Général de Seine-et-Marne. Créé en 1949 à l'initiative du Département, il a pour vocation d'aider les communes à satisfaire leurs besoins dans le domaine du logement social. Il propose aujourd'hui 14 786 appartements et pavillons sur 82 communes du département (hors logements gérés pour le compte de tiers). Le Conseil

Général subventionne l'OPH 77 à hauteur de 4 000 000 euros par an pendant une période de six années (2009-2014).

Maud Tallet, Présidente de l'OPH 77 est également Conseillère Générale du canton de Champs-sur-Marne et déléguée auprès du Président, chargée du logement et de l'habitat.